

COMPTE RENDU VISITE MR CAHUZAC A VILLENEUVE D ASCQ

Le lundi 10 décembre 2012, Monsieur le ministre délégué chargé du budget s'est rendu à Villeneuve d'Ascq pour soutenir nos collègues victimes d'un vol à main armée en septembre et présenter un plan d'amélioration de la sécurité au sein des services.

Plusieurs organisations syndicales, dont FO DGFIP ont manifesté pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et la dégradation du dialogue social au sein de la DRFIP NORD.

Une délégation des Organisations syndicales a ensuite été reçue par Monsieur François ADAM, conseiller social et budgétaire du ministre. La délégation FO était conduite par son secrétaire départemental Jean-Luc-Prouvez.

Après lecture de la liminaire intersyndicale, la délégation FO a insisté sur les difficultés croissantes des collègues au sein de l'ensemble des services : manque des moyens d'accomplir ses missions (enveloppes et impact du courrier industriel, fournitures, problèmes de chauffages, etc...).

La délégation a également rappelé les revendications prioritaires de FO:

- une augmentation des rémunérations ;
- la prise en compte de l'évolution de la technicité des personnels par la poursuite des plans de qualifications ;
- le maintien des budgets locaux nécessaires, alors que, dès le mois de septembre 2012, des directions locales se déclarent en cessation de paiement et sont dans l'impossibilité de rembourser les frais de déplacement des agents des équipes de renfort, des agents en formation et ...des élus en CAP Nationales ou locales ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois.
- rétablissement du « droit au retour » et maintien de deux véritables mouvements annuels de mutation ;
- accès automatique au 8ème échelon du grade d'AAP1 de la catégorie C ;
- abrogation du jour de carence ;
- défense du réseau territorial existant des postes et des services ;
- maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers.

François Adam a précisé en réponse que l'accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C était inscrit à l'agenda social interministériel, qu'il y avait une probabilité raisonnable de voir la revendication aboutir sur le sujet. En revanche, concernant le jour de carence, le ministre a reconnu que si cette revendication était commune aux OS de la fonction publique, elle dépassait son champ de compétence. Pour ce qui est du plan de qualification, il a précisé que le taux intercatégoriel prévu au sein du plan de qualification 2012 restait au même niveau qu'en 2011. FO souligne que ce taux sera en baisse en 2013. Quant au taux intracatégoriel il est déjà en baisse cette année.

Le rapport de la Cour des comptes concernant la fusion à la DGFIP du 21 février 2012 a également été évoqué par le conseiller, qui a affirmé qu'en raison de la fusion les agents avaient bénéficié de mesures catégorielles favorables. FO conteste cette analyse.

Par ailleurs, les 2023 suppressions d'emplois ont été assumées par le conseiller, la dématérialisation, les simplifications et les réorganisations ont été invoquées une fois de plus pour les justifier.

La délégation FO a rappelé que la dématérialisation ne pouvait être efficace qu'accompagnée des moyens budgétaires idoines (par exemple, écrans en matière de déploiement du PESV2)

Le ministre a ensuite pris la parole au cours d'une conférence de presse pour annoncer son plan d'amélioration de la sécurité au sein des services:

Ce plan comprend une communication renforcée auprès du public, avec une campagne d'information contre les incivilités,. Une affiche, rappelant au public qu'il doit respect et considération aux agents des finances publiques, sera installée dans tous les centres des finances publiques ; Jérôme CAHUZAC a annoncé qu'il sera possible, après une phase de test, de payer au guichet ses impôts par carte bancaire au cours de l'année 2013.

Un dispositif d'accompagnement des agents sera également organisé par le déploiement d'une politique de prévention renforcée, pour permettre aux agents de mieux gérer les situations difficiles et de mesures d'organisation en cas de forte affluence à l'accueil ; Il sera mis en place un accompagnement dédié des agents en cas d'incident, avec une prise en charge adaptée (suivi personnalisé, appui des médecins de prévention et de psychologues, appui en cas de dépôts de plainte).

La délégation FO salue ces avancées, mais craint que les formations annoncées ne se heurtent à une auto-censure des agents, en raison du manque d'effectifs qui incite à ne pas quitter son poste de travail.

En conclusion, la délégation FO dénonce le discours provocateur du gouvernement sur les ministères "prioritaires", et les autres qui ne le seraient donc pas, ne peut être accepté par les personnels que nous représentons. Dans la période de crise que traverse le pays, l'assiette et le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales, le contrôle, l'exécution des dépenses de l'État et de toutes les collectivités locales ne sont-ils pas des missions économiquement et socialement prioritaires ? Il suffirait pour le démontrer que les services de la DGFIP cessent totalement et durablement de fonctionner...

Force est donc de constater que nos gouvernements se suivent et se ressemblent. Les discours tonitruants se parant de la vertu républicaine ne sont en effet pas plus crédibles que les rodomontades entendues les années précédentes s'ils ne s'accompagnent pas d'actes concrets en rupture totale avec la politique de destruction des services publics régaliens enclenchée depuis plusieurs années ! En affaiblissant les services publics, en ne leur donnant plus les moyens d'assurer leurs missions l'État a créé les conditions de toutes les dérives.